

QUE monsieur Pierre Martin, étudiant, soit nommé membre de l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, à titre de personne désignée par les étudiants, pour un premier mandat de deux ans à compter des présentes, en remplacement de monsieur Sébastien Leblanc.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45423

Gouvernement du Québec

Décret 1120-2005, 23 novembre 2005

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Josée Ménard comme juge à la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Marie-Josée Ménard de Drummondville, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., c. T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge à la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 24 novembre 2005 ;

QUE le lieu de résidence de madame Marie-Josée Ménard soit fixé dans la Ville de Drummondville ou dans le voisinage immédiat.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45424

Gouvernement du Québec

Décret 1121-2005, 23 novembre 2005

CONCERNANT la nomination de monsieur Daniel Lavery comme juge à la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Daniel Lavery de Montréal, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., c. T-16), durant bonne conduite, par commission sous le

grand sceau, juge à la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 24 novembre 2005 ;

QUE le lieu de résidence de monsieur Daniel Lavery soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45425

Gouvernement du Québec

Décret 1122-2005, 23 novembre 2005

CONCERNANT la nomination de monsieur Jean Blouin comme juge à la Cour municipale de la Ville de Sept-Îles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Jean Blouin de Rimouski, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 32 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72.01), avec effet à compter des présentes, durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge à la cour municipale de la Ville de Sept-Îles, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45426

Gouvernement du Québec

Décret 1123-2005, 23 novembre 2005

CONCERNANT la nomination du président et de trois membres du conseil d'administration de la Société Innovatech Régions ressources

ATTENDU QUE l'article 4 de la Loi sur la Société Innovatech Régions ressources (L.R.Q., c. S-17.5) prévoit que le conseil d'administration de la Société est composé notamment de huit membres nommés par le gouvernement pour une période d'au plus trois ans ;

ATTENDU QUE l'article 7 de cette loi prévoit notamment que le gouvernement nomme, parmi les membres du conseil d'administration, le président du conseil ;